



DOC-BOARD-22-03-07

Mise à jour du Comité de la jeunesse et nouveaux termes de référence

Document destiné à l'information

Objectif de ce document

Ce document vise à fournir au Conseil d'administration du FEPH des informations actualisées sur les activités passées et les projets futurs du Comité de la jeunesse du FEPH, ainsi que sur les changements apportés aux termes de référence.

Questions à l'intention de l'exécutif

- Avez-vous des commentaires pour les programmes à venir ?
- Approuvez-vous les nouveaux termes de référence du Comité de la jeunesse ?

Introduction

Au cours de la seconde moitié de l'année 2021 et au début de l'année 2022, le Comité de la jeunesse a été très actif dans l'organisation des activités sur le thème de l'année Vie en autonomie au sein du Comité de la jeunesse de l'IDA, qu'il a rejoint ainsi que d'autres projets dans lesquels le FEPH est impliqué. En février 2022, le Comité a fait partie de l'organisation et a pris la parole lors du tout premier Sommet mondial de la jeunesse sur le handicap organisé par l'Alliance internationale pour les personnes handicapées et ses partenaires.

Le Comité a organisé 3 activités et ateliers, participé ou pris la parole lors de 10 activités, contribué à 3 publications sur le web et donné son avis sur 4 points de politique générale.

Pour 2022, le Comité a choisi la santé mentale comme thème à privilégier, car elle est apparue comme un point important de l'enquête menée en 2020 sur le COVID-19 et ses effets sur les jeunes handicapés.





Activités

Le Comité de la jeunesse a organisé et participé à 12 activités, dont certaines de très grande envergure.

- La vie en autonomie : si basique et pourtant si impossible, un webinaire dans le cadre de l'événement européen de la jeunesse auquel ont assisté près de 180 participants en présence de la députée européenne madame Katrin Langensiepen ;
- La vie en autonomie dans le cadre du forum des droits fondamentaux : un événement assorti d'une centaine d'activités parallèles en présence de madame Katarina Ivankovic Knezevic, directrice de la DG EMPL;
- L'atelier Change Maker donné par le Comité de la jeunesse du FEPH;
- Participation à 4 réunions du Comité de la jeunesse de l'IDA, créé en juin 2021, où le
 Comité de la jeunesse du FEPH est représenté par son président Kamil Goungor;
- Participation au Conseil des membres du Forum européen de la jeunesse en décembre 2021;
- Participation à la réunion du Consortium du projet 25 % sur l'autonomisation des jeunes et participation à la Conférence sur l'avenir de l'Europe;
- Participation à l'organisation et intervention pour la partie Europe MENA du Sommet mondial de la jeunesse sur le handicap (SMH);
- Modération et intervention lors d'une table ronde consacrée à la santé mentale et les personnes handicapées dans le cadre du SMH de la jeunesse.

Publications:

- Disability Voice consacré à la jeunesse en août 202;
- Messages du Comité sur la Journée internationale de la jeunesse le 12 août et sur la Journée européenne des personnes handicapées le 2 décembre.





Contribution à la politique

- Observation générale sur l'article 27 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, concernant l'emploi;
- Avis sur le rapport alternatif rédigé par le FEPH en vue du deuxième examen de l'Union européenne par le Comité des Nations unies sur la Convention des personnes handicapées;
- Consultation sur le volontariat des jeunes dans l'Union européenne ;
- Résolution du Parlement européen sur l'emploi et les jeunes ;
- Avis par le biais d'une enquête sur l'année européenne de la jeunesse 2022.

Programmes à venir

- Activité finale du projet 25 % ;
- Événements du Forum européen de la jeunesse ;
- Événement sur la santé mentale dans le cadre de l'année européenne de la jeunesse ;
- Événement du groupe de la jeunesse de notre membre français (20-22 mai France);
- Événement européen de la jeunesse ;
- Rencontre de jeunes dans le cadre du projet de la Fondation City avec des jeunes d'Europe centrale et orientale;
- Contribution au rapport sur les droits de l'homme en matière d'emploi et à toute autre politique à venir.

Termes de référence du Comité de la jeunesse

Le Comité de la jeunesse du FEPH a proposé des modifications de ses termes de référence. Ces modifications ont été approuvées par le Comité exécutif. Certains changements communs sont également proposés pour le Comité des femmes, tels que l'utilisation d'un langage axé sur les droits de l'homme pour représenter le FEPH et la possibilité pour les





candidats non élus au Comité de se joindre à celui-ci en tant qu'observateurs à leurs propres frais.

Les changements spécifiques du Comité de la jeunesse sont les suivants :

- Âge: un âge maximum au moment de la candidature pour éviter d'avoir des jeunes de plus de 35 ans pendant leur mandat. Le fait d'avoir plus de 35 ans les empêche de participer au mouvement de la jeunesse.
- Mise à jour du nombre de membres de 3 à 4 par catégorie de membres, car ce Comité de la jeunesse comptait quatre représentants de conseils nationaux et quatre d'ONG européennes.
- Un représentant du Comité de la jeunesse pour faire partie de la sélection lors du choix des nouveaux membres du Comité de la jeunesse.